

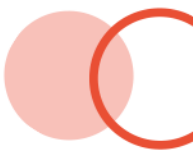
Information collective

L'essentiel de
l'apprentissage



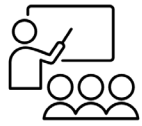
Plan



1. Les principes généraux de l'apprentissage
 2. Les étapes pour s'inscrire en apprentissage
 3. Le cadre légal et les aides aux apprentis
 4. Deux rappels
 5. Les contacts utiles au CFA
- 
- 

1 - Les principes généraux de l'apprentissage

L'apprentissage c'est :



une formation **en alternance**



une formation **gratuite pour vous et l'employeur***



un **contrat** de travail



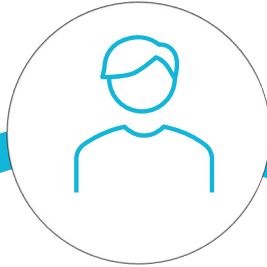
un **engagement** mutuel

*une participation de 750€ est demandée à l'employeur pour les contrats préparant à des diplômes de niveau 6 (DESJEPS) et plus ainsi que pour les employeurs publics.

1 contrat

4 acteurs

l'apprenti



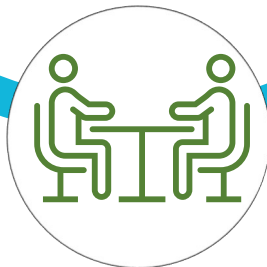
- Prépare son diplôme
- Effectue le travail confié par l'employeur

le CFA



- Gère le contrat et le financement de la formation
- Est co-garant de la réussite du contrat jusqu'à l'obtention du diplôme

l'employeur



- Forme
- Rémunère

l'organisme de formation

- Forme
- Assure le suivi en entreprise



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Contrat d'apprentissage
(art. L6211-1 et suivants du code du travail)

(Lire ATTENTIVEMENT la notice Carte de remplir ce document)

Mode contractuel de l'apprentissage

☐ employeur privé ☐ employeur « public »

Nom et prénom ou dénomination : N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : Type d'employeur :

N° : Voie : Employeur spécifique : Code activité de l'entreprise (NAF) :

Complément : Code postal : Effectif total salariés de l'entreprise :

Commune : Téléphone : Convention collective applicable :

Courriel : Code IDCC de la convention :

*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :

L'APPRENTI

Nom de naissance de l'apprenti(e) :

Prénoms de l'apprenti(e) :

NIR de l'apprenti(e) : *Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6253-10 du code du travail : NIR = Numéro Sécurité Sociale

Adresse de l'apprenti(e) : Département de naissance :

N° : Voie : Commune de naissance :

Complément :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

Représentant(s) :

Nom de :

Adresse :

N° :

Complément :

Code postal :

Commune :

Maître d'apprentissage :

Nom de :

Prénom :

Date de :

L'employeur

LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : Type de dérogation : à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Date de conclusion : Date de début d'exécution du contrat : Si avenant, date d'effet :

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : Durée hebdomadaire du travail : heures minutes

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : oui non

Rémunération : * Indiquer SMC ou SMC (salaires minimum conventionnel)

1^{re} année, du au % du * du au % du *

2^e année, du au % du * du au % du *

3^e année, du au % du * du au % du *

4^e année, du au % du * du au % du *

Salaires brut mensuel à l'embauche : Caisse de retraite complémentaire :

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : € / repas Logement : € / mois Autre : €

LA FORMATION

CFA d'entreprise : oui non

Dénomination du CFA responsable : Diplôme ou titre visé par l'apprenti :

N° UAI du CFA : Code du diplôme :

N° SIRET CFA : Code RNCP :

Adresse du CFA responsable : Organisation de la formation en CFA :

N° : Voie : Date de début du cycle de formation :

Complément : Date prévue de fin des épreuves ou examens :

Code postal : Durée de la formation : heures

Commune : Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :

L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat

Fait à :

Signature de l'employeur Signature de l'apprenti(e) Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT

Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :

Date de réception du dossier complet : Date de la décision :

N° de dépôt : Numéro d'avenant :

Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données, reportez-vous à la notice FA 14

CFA Sport Animation Occitanie

04 67 61 72 28
cfo@cfa-sport.com

Maison Régionale des Sports - 1030 Rue Georges Millès
33 53001 - 33050 MONTPELLIER - Cedex 2
N° Siret 538 197 324 000 22 // APE 9309 // N° Siret : 33422392

L'apprentissage un engagement socialement responsable

Liste des pièces onnexes ou contront

L'employeur ... et son apprenti ... certifient sur l'honneur avoir pris connaissance des pièces annexes au contrat :

- La Fiche de poste qui reprend les missions confiées à son apprenti en entreprise
- Le document Qualification du maître d'apprentissage sur lequel l'employeur précise l'équipe tutorale et atteste que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité de cette fonction
- Le Calendrier de formation où figurent les dates de la formation ainsi que des périodes d'alternance en centre de formation et en entreprise

Fait à le

Signature de l'employeur	Signature de l'apprenti
M.	M.

CFA SPORT ANIMATION OCCITANIE
1030 Rue Georges Millès - Maison Régionale des Sports
33050 MONTPELLIER Cedex 2

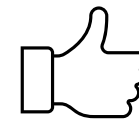
Tout les pièces onnexes sont onnées

En tant qu'apprenti ou futur apprenti

Vous avez signé ou vous allez signer (e-signature) :

- ✓ un contrat de travail,
- ✓ la liste des pièces annexes au contrat dont la fiche de poste,

Vous êtes ou vous serez salarié !

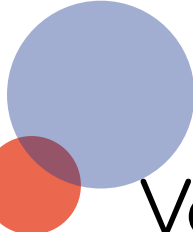


*le contrat d'apprentissage se présente sous la forme d'un CERFA = formulaire administratif réglementé.

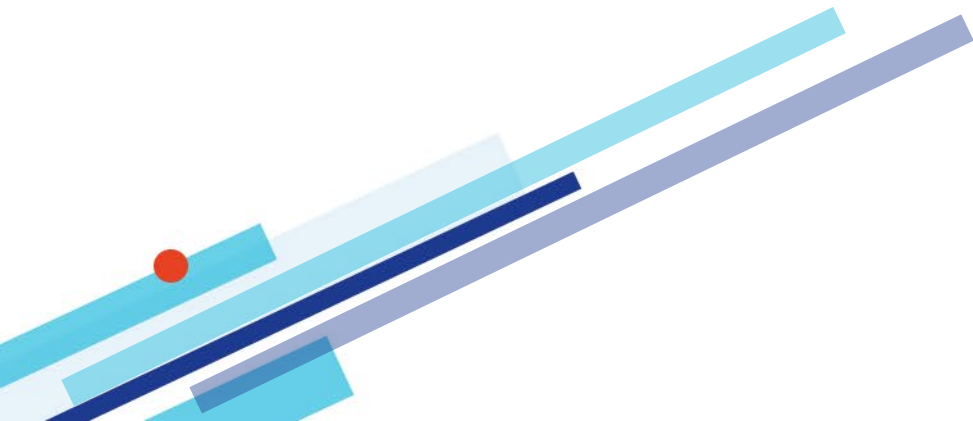
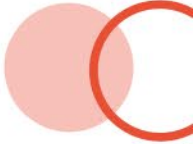
Pensez à vérifier dans vos dossiers Spams/Indésirables



2 – Les étapes pour s'inscrire en apprentissage



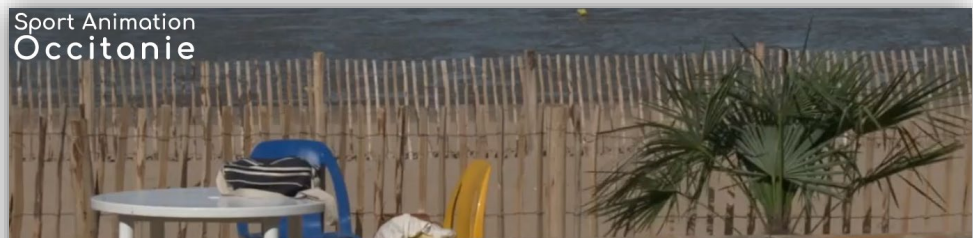
Vous avez été sélectionné par l'organisme de formation, vous avez un employeur ou vous êtes en recherche active, il vous faut maintenant réaliser **3** étapes via le site internet du CFA.



1

Inscrivez-vous via le site du CFA Sport Animation Occitanie

Sport Animation Occitanie



S'INFORMER

Toutes les infos sur l'apprentissage regroupées en fiches pratiques :

- Comment ça marche ?
- Qui peut devenir apprenti ?
- Quel salaire pour l'apprenti ?
- Quel coût pour l'employeur ?
- Etc...

→ GO !

SE FORMER

Retrouvez toutes nos formations en Occitanie, en apprentissage et hors apprentissage

- Toutes les formations
- Les organismes de formation
- Les diplômes
- Inscription au CFA

→ GO !

APPRENTI

Ton inscription en ligne est nécessaire pour ton contrat d'apprentissage.

→ S'INSCRIRE AU CFA

EMPLOYEUR

Le CFA vous adresse les documents à remplir pour monter votre contrat d'apprentissage.

→ DEMANDER UN CONTRAT

GUIDE 2022

Tout sur l'apprentissage dans ce document indispensable

→ LIRE LE GUIDE

CFA Sport Animation Occitanie

INSCRIPTION AU CFA



Regarder sur YouTube

Pour t'inscrire au CFA clique sur le bouton ci-dessous. Une fois sur le site, clique sur [Nouvelle candidature], le bouton vert. Il faudra te munir d'une photo d'identité et de ton n° de sécurité sociale.

→ JE M'INSCRIS AU CFA

IMPORTANT

L'inscription sur notre site ne garantit pas ton inscription à la formation. Il faut aussi s'inscrire à la formation choisie.

Si le contrat démarre avant la date de début de formation tu dois t'inscrire sur notre site au d'office en cas de non réussite aux tests de sélection.

CFA Sport Animation Occitanie - Préinscription 22-23

Demande de nouvelle candidature



Utilisez le formulaire de connexion pour vous identifier :

- Si vous disposez d'un compte NetYParéo "apprenant"
- Si vous avez déjà postulé pour la période 2022-2023 et souhaitez accéder au suivi de votre dossier

Dans le cas contraire, utilisez le bouton "**Nouvelle candidature**" pour commencer la création de votre compte à l'aide du formulaire qui vous sera proposé.

Nouvelle candidature

OU

Vous ne pouvez pas accéder à votre compte ?

2

Consultez en ligne les documents essentiels du CFA

Sur la page d'accueil du site internet du CFA :

Découvrez les **mémentos Santé et Sécurité au travail** et autres documents d'informations (tout au long de votre formation/de votre contrat)

Visionnez la vidéo **Droits et devoirs des apprentis** (dès à présent)

Consultez le **Règlement intérieur** et le **guide des Apprentis** (dès à présent)

The screenshot shows the CFA website homepage with several main sections. Red arrows point from the text on the right to specific elements on the page:

- S'INFORMER**: A blue box containing links to 'Comment ça marche?', 'Qui peut devenir apprenti?', 'Quel salaire pour l'apprenti?', 'Quel coût pour l'employeur?', and 'Etc...'. A red arrow points from the text 'Découvrez les mémentos Santé et Sécurité au travail' to this section.
- SE FORMER**: A light blue box containing links to 'Toutes les formations', 'Les organismes de formation', and 'Inscription au CFA'. A red arrow points from the text 'et autres documents d'informations' to this section.
- APPRENTI**: A white box with a button 'S'INSCRIRE AU CFA'. A red arrow points from the text 'tout au long de votre formation/de votre contrat' to this section.
- EMPLOYEUR**: A white box with a button 'DEMANDER UN CONTRAT'. A red arrow points from the text 'et autres documents d'informations' to this section.
- GUIDE CFA**: A white box with a button 'LIRE LE GUIDE'. A red arrow points from the text 'et autres documents d'informations' to this section.
- ACTUALITÉS**: A section with various news items, including 'Guid'asso', 'Formations maître d'apprentissage', 'Cycle webinaires Employeurs', 'Plan régional santé sécurité en Occitanie', 'Mixité et diversité dans les structures', and 'Égalité femmes-hommes : mon entreprise s'engage'.
- VIE DU CFA**: A section with various CFA-related topics, including 'Politique d'accessibilité apprenti ROTH', 'Labels Qualité du CFA', 'Accompagnement du CFA auprès des employeurs', 'Webinaires Employeur / Apprenti', 'Stage de sensibilisation au handicap', and 'Classe Nomade'.
- ZOOM**: A section featuring a video player for 'Droits et devoirs de l'apprenti' and a button 'Téléchargez le Règlement intérieur'. A red arrow points from the text 'Visionnez la vidéo' to the video player.
- Infos importantes de rentrée**: A section with a button 'Téléchargez le Règlement intérieur' and a button 'Téléchargez le Guide de l'apprentissage'. A red arrow points from the text 'Consultez le Règlement intérieur' to the 'Téléchargez le Règlement intérieur' button.

3

Signez la feuille d'émargement lors de la remise du premier équipement

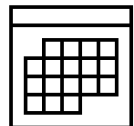
Lors de la remise de votre premier équipement*, le coordo vous demandera de signer une feuille d'émargement.

		Nom du groupe								
N°	Apprenti	Email (merci de vérifier que votre adresse mail est correcte)	Entreprise	Date de début du contrat	Remise Pack équipement					
					Sac à dos		Pack Spécifique		Pack Ordinateur	
					Remis le	Signature	Remis le	Signature	Remis le	Signature
1										
2										
3										
4										
5										
6										

*le 1^{er} équipement est soit un ordinateur, soit un pack spécifique. Le choix est fait par l'organisme de formation pour toute la promotion. Il n'est pas remis aux redoublants.



3 – Le cadre légal et les aides



Selon vous,
combien de jours dure la
période de libre résiliation ?

45 jours
de travail effectifs,
consécutifs ou non, en
entreprise



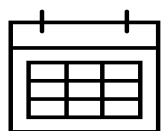
Selon vous,
quelle est la durée max. de
travail/jour et /semaine ?

10 h./jour max
48 h./semaine





3 – Le cadre légal et les aides



Selon vous,
combien de jours de congés
payés avez-vous droit ?

2,5 jours
ouvrables/mois

2,5 jours ouvrables (2 jours ouvrés) par mois de travail accompli soit 30
jours ouvrables (25 jours ouvrés) par année complète (5 semaines par an).

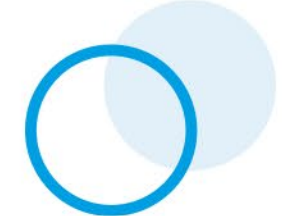
Le Code du travail *Art. L6222-35 du Code du Travail* prévoit **5 jours de congés payés** pour que les alternants puissent préparer leurs examens finaux (ne s'applique pas sur le contrôle continu).

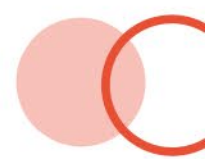
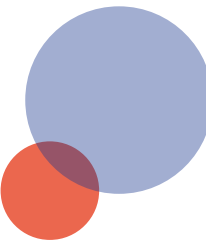
Ces congés sont :

- pris **sur le temps de travail en entreprise**
 - dans **le mois qui précède l'examen final** du diplôme
 - en **une fois ou fractionnés**
 - **une seule fois par contrat** d'apprentissage
- 



Droits des apprentis

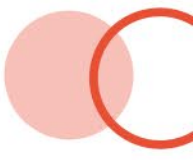
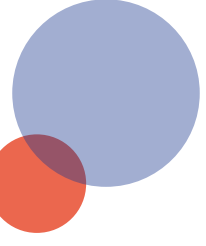


- ✓ Être affilié au régime général de la Sécurité sociale (sans cotisations)
 - ✓ Bénéficiaire de la mutuelle de l'entreprise
 - ✓ Bénéficiaire de l'indemnisation du chômage si conditions requises
 - ✓ Cotiser pour sa retraite
 - ✓ Bénéficiaire de la visite médicale auprès d'un médecin du travail dans les 2 mois qui suivent l'embauche
- 
- 



Santé & sécurité au travail



- ✓ Les salariés de 18/24 ans ont 2 fois plus d'accidents du travail que les autres
 - ✓ Votre maître d'apprentissage est là pour vous accompagner et vous informer, notamment sur la SST
 - ✓ Pour en savoir plus, consultez les newsletters que le CFA vous adresse tout au long de votre contrat
- 
- 

La recherche d'un contrat

À joindre impérativement à vos candidatures spontanées :

- ✓ CV à jour
- ✓ Calendrier de la formation
- ✓ Lettre de motivation

À connaître pour l'entretien avec un employeur potentiel :

- ✓ le montant de l'aide et les coûts à calculer via le simulateur du Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr



Simulateur
de rémunération



La recherche d'un contrat



France Travail

<https://www.francetravail.fr/accueil/>

La bonne alternance

<https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/>

Apprentissage en région Occitanie

<https://www.apprentissageenregion.fr/>

Le Sport Recrute

<https://lesportrecrute.fr/>

SPORTJOB

<https://www.sport-job.fr/>

JOBANIM

<https://www.jobanim.com/>

Job Tourisme

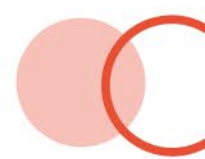
<https://job-tourisme.fr/>

Mon emploi tourisme

<https://monemploi tourisme.fr/>

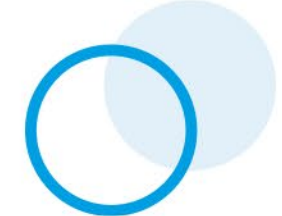
Emploi Territorial

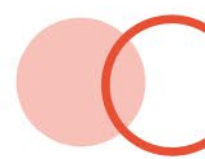
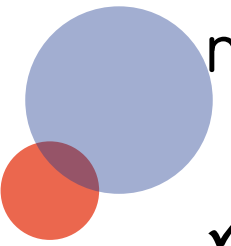
<https://www.emploi-territorial.fr/>





Devoirs des apprentis



- ✓ Respecter les **horaires de travail** (en entreprise et en formation)
- ✓ Suivre régulièrement la formation et respecter **les règlements intérieurs** du CFA, de l'organisme de formation et de l'entreprise 
- ✓ Justifier de toute absence en formation ou en entreprise par un **arrêt de travail** (arrêt maladie, accident du travail)
- ✓ Respecter **les règles de fonctionnement de l'entreprise** et effectuer **les travaux** confiés par l'employeur et correspondants au métier préparé
- ✓ Se présenter aux **examens** 

La médiation, en cas de problème

Si la relation avec votre employeur devient problématique, prévenez **au plus vite votre organisme de formation et le CFA.**

Contact de **la médiatrice** du CFA : ctribot@cfa-sport.com
06.46.42.23.05



Selon vous,
Quelle situation, entre vous et l'employeur peut être
considérée comme problématique ?

Défaut de versement
des salaires

Non respect de
la fiche de poste

Indisponibilité systématique
du Maître d'Apprentissage



Aides pour les apprentis

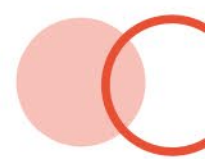


- Aides [France Travail](#) (anciennement Pôle Emploi)
 - Aides [Mobili-Pass](#), [Mobili-Jeune](#) et [Garantie Visale](#) d'Action Logement, aides au logement ([APL](#), [ALF](#), [ALS](#)) via la CAF
 - Aides [AGEFIPH](#) et [FIPHFP](#) pour les apprentis en situation de handicap
 - Prime d'activité (si revenu mensuel net supérieur à 1 104,25 €) via la [CAF](#)
 - Aides individualisées des Missions Locales (MLI) : [contactez la MLI de votre choix](#)
 - « [Départ 18/25 ans](#) » proposée par ANCV
- 



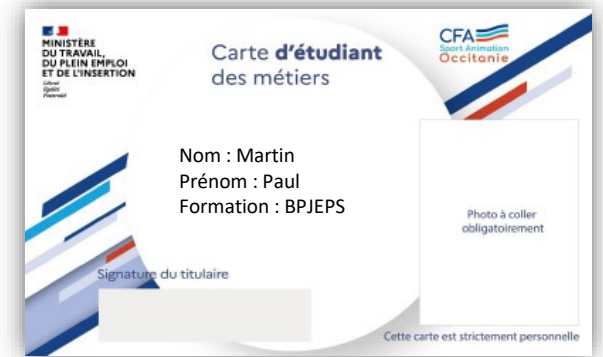
Accompagnement par le CFA

(sous conditions)

- Accompagnement pour les apprentis en situation de handicap : [contactez le référent handicap du CFA : handicap@cfa-sport.com](mailto:handicap@cfa-sport.com)
 - Fonds de solidarité des apprentis du CFA : [contactez la médiatrice du CFA : ctribot@cfa-sport.com](mailto:ctribot@cfa-sport.com)
 - Aides à la mobilité nationale et internationale : [contactez la référente mobilité du CFA : cbaudier@cfa-sport.com](mailto:cbaudier@cfa-sport.com)
- 
- 
- 

Avantages pour les apprentis

- ✓ Réductions tarifaires en transport, restauration, culture avec la **Carte d'Étudiant des Métiers**
- ✓ 1er **équipement professionnel** offert
- ✓ Stage de **sensibilisation au handicap** à Montrodar (48) offert
- ✓ Exonération des frais de formation
- ✓ Exonération des cotisations salariales sur les rémunérations inférieures à 50% du SMIC
- ✓ Revenu **non imposable** dans la limite du SMIC
- ✓ Accès gratuit au **logiciel de carte mentale MindView**



* Carte à signer
Photo à coller

4 - Rappel : les 3 principes de la laïcité

Liberté de
conscience

Séparation de
l'État
et des
organisations
religieuses

Égalité de
tous devant la
loi

Source vidéo : [Comprendre la laïcité en France en trois minutes \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr/la-laicite/article/2018/01/15/comprendre-la-laicite-en-france-en-trois-minutes-1501867220.html)

4 - Rappel : Conditions d'honorabilité

DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DE BRETAGNE

ÉDUCATEUR SPORTIF / ANIMATEUR/STAGIAIRE EN FORMATION ...

DANS QUELS CAS
PEUT-IL ÊTRE INTERDIT D'EXERCER
FACE À UN PUBLIC ?

LE PRINCIPE

« Nul ne peut exercer les fonctions *
s'il a fait l'objet d'une condamnation
pour crime ou pour l'un des délits »

Faire la demande de carte professionnelle sur le portail après validation des EPMSP :
[Portail de déclaration des éducateurs sportifs](#)

L'INTERDICTION D'EXERCER FACE À UN PUBLIC

Il est interdit d'exercer en tant qu'éducateur sportif ou animateur ou stagiaire en formation face à un public pour les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation pour tout crime ou pour l'un des délits suivants :

- torture et actes de barbarie ;
- agressions sexuelles ;
- trafic de stupéfiants ;
- mise en danger d'autrui ;
- proxénétisme et infractions qui en résultent ;
- mise en péril des mineurs ;

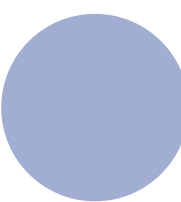
- usage illicite de substance ou plante classées comme stupéfiants ou provocation à l'usage illicite de stupéfiants ;
- infractions liées à des faits de dopage (articles L. 235-25 à L. 235-28 du code du sport)
- à titre de peine complémentaire à une infraction en matière fiscale : condamnation à une interdiction temporaire d'exercer, directement ou par personne interposée, pour son compte ou le compte d'autrui, toute profession industrielle, commerciale ou libérale (article 1750 du code général des impôts).



Merci pour votre attention



Toute l'équipe du CFA Sport Animation Occitanie
est à votre écoute.



Standard téléphonique
de 9h à 13h

04 67 61 72 28

cfa@cfa-sport.com

Maison régionale des sports
1039 rue Georges Méliès – CS 37093
34967 Montpellier Cedex 2

Site internet
cfa-sport.com

